

PROJET DE LOI « IMMIGRATION »

Le projet de loi « immigration » n'en finit plus d'agiter le camp présidentiel. En particulier l'article 3, censé créer un titre de séjour pour faciliter la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension. L'aile gauche de la Macronie veut se faire entendre pour défendre la mesure, alors que le parti Les Républicains (LR) en a fait une « ligne rouge » et menace de ne pas voter en faveur du texte si elle est maintenue.

La disposition est pourtant remise en cause par l'exécutif, qui pourrait finalement privilégier la création d'une nouvelle circulaire de régularisation plutôt que de créer un titre de séjour de plein droit, par le biais de la loi. L'objectif de cette nouvelle circulaire serait de permettre à des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension de demander eux-mêmes leur régularisation, sans en faire la demande à l'employeur, comme c'est le cas actuellement. Mais elle laisserait le pouvoir d'appréciation aux préfets.

Conscient des craintes des troupes macronistes sur le devenir de cette mesure, le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, a rencontré les députés de la majorité, mardi 24 octobre, lors d'une réunion à l'Assemblée nationale, pour tenter de les rassurer sur son projet. Selon plusieurs participants, le ministre a redit qu'il était « favorable à l'article 3 » et qu'il le soutenait, arguant qu'il n'était pas pour un « accord à tout prix » avec LR. L'opération apaisement porte ses fruits : lors de cet échange, les députés Renaissance se sentent confortés par la position de M. Darmanin, qu'ils jugent « équilibrée ».

Mais à peine la réunion terminée, un article du *Parisien* est partagé sur les boucles de discussion des députés du camp présidentiel. Il relate un échange entre Elisabeth Borne et le patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, lors d'un dîner, lundi soir, à Matignon, au cours duquel la première ministre aurait laissé entendre que l'article 3 du texte pourrait être supprimé pour obtenir le soutien de la droite.

TÉLÉSCOPAGE

Dans la foulée, les éléments de langage de Matignon transmis aux journalistes parviennent aux élus Renaissance. « La première ministre a été cohérente avec ce qu'elle dit depuis le début, affirme son entourage. Une partie de notre majorité tient à ce que ce soit dans la loi, et la première ministre est attachée à l'unité de la majorité. En revanche, elle souhaite que le travail se poursuive afin que le dispositif puisse être amélioré notamment sans être nécessairement un droit opposable. »

Après du Monde, Matignon a refusé de confirmer les informa-

tions du *Parisien*. Du côté du ministère de l'intérieur, on renvoie vers le cabinet de M^{me} Borne. « Je n'ai pas l'habitude de croire sur parole ce que raconte M. Retailleau », réagit pour sa part le député Renaissance de la Vienne, Sacha Houlié, chef de file de l'aile gauche au sein de la Macronie.

Le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, ardent défenseur du titre de séjour, tient pourtant à rappeler au gouvernement que « ce sont les parlementaires qui votent la loi ». Ce dernier a, par ailleurs, invité plusieurs députés de la majorité à un temps d'échange « urgent et

important », mercredi 25 octobre en fin d'après-midi.

A travers ce télescopage, plusieurs députés soupçonnent la poursuite de la « guerre interne » que se livrent M^{me} Borne et M. Darmanin depuis le raout organisé par ce dernier à Tourcoing (Nord), en août. D'autres critiquent « la faute politique », voire « l'amateurisme » de la locataire de Matignon qui donne l'impression qu'elle aurait cédé à M. Retailleau au détriment de sa majorité, avant même le début des discussions en séance.

Selon nos informations, le ministre de l'intérieur n'avait pas été mis au courant de la rencontre entre la cheffe du gouvernement et le patron des sénateurs LR. « Cet article du *Parisien* a fait bondir des collègues qui n'en ont pas l'habitude », confie la députée Renaissance du Maine-et-Loire, Stella Dupont. « Très attachée » à la disposition sur la régularisation des sans-papiers dans les métiers en tension, elle refuse l'idée que l'article 3 disparaisse au profit d'une disposition réglementaire. Elle estime « pas impossible » la probabilité de ne pas voter le texte si la mesure était vidée de sa substance.

Le 18 octobre, sa collègue du Loiret Caroline Janvier avait déjà jugé dans *Le Figaro* que, sans l'article 3, « l'équilibre de ce projet de loi (...) se-

rait brisé » et justifierait de ne pas le voter. « Sans article 3, je ne voterai pas le texte, prévient également le député Renaissance des Français de l'étranger, Marc Ferracci. La circulaire actuelle a une application assez hétérogène selon les territoires, une nouvelle circulaire présenterait le risque de maintenir ces différences. »

LES YEUX RIVÉS SUR LE SÉNAT

En réunion de groupe, mardi, le président des députés macronistes, Sylvain Maillard, a appelé ses troupes à limiter ces prises de parole polémiques. Pour autant, tout le monde n'est pas forcément attaché à inscrire le principe dans la loi. « C'est le résultat qu'on recherche et quels moyens on met en place qui importent, plus que le canal législatif ou réglementaire », fait ainsi valoir la députée Renaissance de Paris, Astrid Panosyan-Bouvet. Le ministre du travail lui-même ne défend pas outre mesure une disposition législative. « Est-ce que cela passe par la loi, le décret ou le règlement ? Je suis ouvert sur les modalités », expliquait Olivier Dussopt dans le quotidien régional *Le Télégramme*, le 21 octobre.

Un avis partagé par son collègue de Gironde Florent Boudié, présent comme rapporteur général du futur projet de loi à l'Assemblée. « Il y a une possibilité pour que la majorité sénatoriale [LR et centriste] s'accorde sur un dispositif intermédiaire entre la suppression et le maintien de l'article 3. Si on sort du Sénat avec une telle solution, c'est un gain pour la suite », juge-t-il.

Car, en attendant l'arrivée du texte au Palais-Bourbon, prévue en décembre, les macronistes ont les yeux rivés sur la tournure des discussions au Sénat, qui doivent



Des hommes négocient pour aller travailler sur un chantier, en banlieue parisienne, le 15 septembre.

CAMILLE MILLERAND/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

La loi « immigration » suscite un imbroglio entre Borne et Darmanin

L'aile gauche de la majorité défend la régularisation de travailleurs sans papiers dans les métiers en tension, alors que l'exécutif est tenté d'y renoncer, sous la pression de LR



Diaby, un travailleur ivoirien sans papiers, le 15 septembre, en banlieue parisienne. CAMILLE MILLERAND/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

commencer le 6 novembre. M. Darmanin tente de manœuvrer au milieu des désaccords entre LR et les centristes sur l'article 3. Pour trouver un point de convergence, le président LR de la commission des lois du Sénat, François-Noël Buffet, et le président du groupe centriste, Hervé Marseille, travaillent à la rédaction de plusieurs formulations de l'article 3 entre législatif et réglementaire. Il devrait

être question lors d'un déjeuner de travail, jeudi 26 octobre, entre les commissaires aux lois du Sénat et le ministre de l'intérieur. « Il faut qu'on arrive à trouver une formule qui plaise aux uns et aux autres dans la loi et qui permette à tout le monde de sortir la tête haute de cette espèce de bras de fer », déclare en soupirant M. Marseille. ■

MARIAMA DARAME
ET THIBAUD MÉTAIS

Le Monde UNE VIE, UNE ŒUVRE

ÉDITION 2023

Léo Ferré
L'indigné

Avec Arango, Bernard Lavilliers, Catherine Ribeiro, Marie-Christine Perrin...

Un hors-série **Le Monde**
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

PLUSIEURS DÉPUTÉS MACRONISTES CRITIQUENT LA « FAUTE POLITIQUE » DE LA LOCATAIRE DE MATIGNON QUI AURAIT CÉDÉ AU PRÉSIDENT DES SÉNATEURS LR

MATIGNON QUI AURAIT CÉDÉ AU PRÉSIDENT DES SÉNATEURS LR

texte au Palais-Bourbon, prévue en décembre, les macronistes ont les yeux rivés sur la tournure des discussions au Sénat, qui doivent

centriste. Hervé Marseille, travaille à la rédaction de plusieurs formulations de l'article 3 entre législatif et réglementaire. Il devrait

de cette espèce de bras de fer», déclare en soupirant M. Marseille. ■
**MARIAMA DARAME
ET THIBAUD MÉTAIS**